



Parcoursup, baccalauréat, licence : le gouvernement doit entendre les revendications des étudiants et des personnels

Dans de très nombreuses universités les étudiants tiennent des AG, souvent massives (les participants se comptent par milliers, à Montpellier, Poitiers, Toulouse II, Grenoble, Lyon 2, Paris I, ...). Dans de très nombreuses universités des collègues enseignants prennent position dans leurs UFR ou départements, refusant de participer à l'examen des dossiers prévu dans la procédure Parcoursup ou trouvant des moyens pour contourner le tri imposé par Parcoursup (classements ex-aequo et réponse « oui » à tous les dossiers, qui sont possibles selon les paramétrages locaux).

À l'UJM le département d'histoire, dans la continuité de sa position de défense du baccalauréat comme diplôme national et qualifiant et premier grade universitaire, donc de refus des « attendus » et des « capacités d'accueil », a pris position à une très forte majorité pour refuser de participer à l'examen des dossiers de Parcoursup. Des étudiants sont également mobilisés en amphithéâtre E01 sur le site Tréfilerie.

Des universités entières ont pris position, en réponse à la mobilisation des personnels, pour ne pas mettre en œuvre le classement des étudiants prévu dans Parcoursup : tel est le cas à Bordeaux Michel-de-Montaigne le 5 mars, à Tours (vote majoritaire du CAC le 10 avril), ou tout récemment à Lyon 2.

La loi ORE, Parcoursup et le « plan étudiants », c'est une remise en cause fondamentale du droit à la poursuite d'études, du baccalauréat comme premier grade universitaire et de la licence comme diplôme national. Comme il l'avait annoncé, le ministère engage en effet une réforme de la licence qui devrait prendre en effet dès la rentrée 2018. Le contenu précis n'est pas encore connu mais les contours sont déjà assez fermement dessinés : « professionnalisation » accrue, c'est-à-dire diminution des heures de cours disciplinaires fondamentaux et soumission à des attentes externes, découpages en « blocs de compétences », parcours « personnalisés » à la carte, absence de toute garantie horaire minimale d'enseignement en présentiel, modalités de validations en rupture avec les choix des équipes pédagogiques (contrôle continu intégral, évaluation sur projets, etc.). La réforme annoncée du baccalauréat va dans le même sens. Il s'agit de casser les diplômes nationaux, de creuser les inégalités sociales et territoriales, de mettre en concurrence lycées, universités, diplômes, collègues, au lieu d'assurer les missions de service public. Le DUT est également sur la sellette.

Cette mise en concurrence, externe comme interne, ne pourrait que s'accroître avec la mise en œuvre de l'IDEX et de la fusion des établissements d'enseignement supérieur de la région lyonnaise (qui sont tous, à terme, concernés, non pas seulement ceux du « G5 » porteur du projet), avec une mise en cause des statuts des personnels, des services, une attaque accentuée contre les diplômes.

FO-ESR 42 appelle tous les collègues à s'informer, à se réunir, à prendre position pour :

- Le retrait de Parcoursup, de la loi ORE et du « plan étudiants » qui l'accompagne.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et qualifiant, 1^{er} grade universitaire, garantissant donc l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications, le maintien de la licence comme grade universitaire, diplôme national et qualifiant, le maintien du DUT en 120 ECTS et en deux ans.
- L'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac.
- La suspension de l'IDEX, l'abandon de tout projet de fusion des établissements d'ESR de la COMUE de Lyon, le maintien des établissements d'ESR existants.

Des préavis de grève sont déposés, qui couvrent tous les personnels. Des réunions d'informations seront organisées lors de la semaine de rentrée post vacances de printemps.